

Guide d'instructions

Appel à projets : Amorçage de projets de recherche internationaux dans le domaine des nanotechnologies

6^e ronde de financement NanoQuébec

Les objectifs

Le présent appel à projets a pour but de financer la phase d'amorçage de programmes de recherche internationaux menés avec les partenaires stratégiques de NanoQuébec à savoir MINATEC, ALBANY NANOTECH et NAGANO TECHNO FOUNDATION. Les institutions canadiennes situées au Canada (hors Québec) sont également considérées comme partenaires stratégiques nationaux (NINT, Université de Waterloo, etc.). Cet appel à projets contribuera à l'amorçage de nouvelles collaborations scientifiques et à la consolidation des liens avec les centres de recherche stratégiques pour le Québec.

La procédure et le calendrier

Les candidats devront soumettre une DEMANDE COMPLÈTE avant minuit le 2 avril 2012. L'annonce des résultats se fera au courant du mois de mai 2012.

L'admissibilité des projets

Les projets devront comporter au minimum une université québécoise et un partenaire de recherche situé à l'extérieur du Québec. La durée maximale des projets admissibles est fixée au maximum à 2 ans.

NanoQuébec s'attend à ce que les projets d'amorçage soutenus dans le cadre de cet appel puissent aboutir à des projets internationaux d'envergure financés par d'autres organismes nationaux ou internationaux.

Une lettre d'appui signée par le(s) partenaire(s) hors Québec sera requise lors du dépôt de la demande complète. Cette lettre devra notamment mentionner de manière précise les montants en espèces engagés par le partenaire ainsi que les sources de financement.

Les partenariats de recherche découlant d'accords-cadres signés par NanoQuébec à savoir MINATEC, ALBANY NANOTECH et NAGANO TECHNO FOUNDATION. Les institutions canadiennes situées au Canada (hors Québec) sont également considérées comme partenaires stratégiques nationaux (NINT, Université de Waterloo, etc.). Toutefois, les dossiers de candidature impliquant d'autres partenariats seront également considérés.

Les secteurs et thématiques encouragés

En accord avec ses axes de développements stratégiques, NANOQUÉBEC encourage le dépôt des dossiers concernant les secteurs d'excellence présents au Québec. Toutefois, les dossiers de candidature touchant d'autres secteurs d'activité seront également étudiés.

- Micro-nanoélectronique
Cette catégorie comprend notamment les procédés (Micro-nanofabrication, assemblage électronique, encapsulation, etc.) et le développement de dispositifs (Couches minces, microsystèmes électromécaniques, etc.).
- Transformation des matériaux
Cette catégorie comprend notamment la synthèse de matériaux (Nanomatériaux, couches minces, procédés de synthèse [ex.: plasma], etc.) ainsi que leur intégration (composites, revêtements, capteurs, etc.).
- Développement durable
Cette catégorie comprend notamment les matériaux verts (Nanocellulose, matériaux recyclables, etc.) ainsi que les techniques de production ou stockage de l'énergie (photovoltaïque, LED, batteries, etc.).
- Bionanotechnologies
Cette catégorie comprend notamment les dispositifs (biocapteurs, matériaux biocompatibles, etc.) ainsi que les projets visant au développement de nouvelles voies thérapeutiques.

Les aspects budgétaires

NanoQuébec consacrera au programme un budget total de 900 000 \$ pour les 2 années. L'intervention de NANOQUÉBEC sera, par année et par projet :

- au maximum de 50 k\$ lorsque la contribution de NanoQuébec sera comprise entre 33 % et 50 % du cout TOTAL du projet.
- au maximum de 100 k\$ lorsque la contribution de NanoQuébec sera inférieure à 33 % du cout TOTAL du projet.

Les couts du projet générés à l'extérieur du Québec devront représenter au moins 50 % du cout TOTAL du projet et devront être couverts entièrement par les partenaires du projet situés hors Québec.

Les critères d'évaluation

La sélection des dossiers de candidature sera effectuée en fonction des critères suivants et selon la pondération indiquée :

- Qualité scientifique, technique et faisabilité du projet (25 %)
- L'excellence du consortium de recherche et le niveau de collaboration (25 %)
- Le degré d'innovation ainsi que les retombées du projet (25 %)
- Le niveau stratégique des partenaires hors Québec (25 %)

Les dépenses admissibles

Les fonds de NanoQuébec permettront de couvrir l'ensemble des frais directs liés à la réalisation du programme de recherche. (Voir section VI – Aspect financier du dossier de demande)

- a) Le coût des salaires et des avantages sociaux du personnel de recherche universitaire et collégiale (techniciens et assistants professionnels);
- b) Les bourses de formation de maîtrise et de doctorat et de formation postdoctorale;
- c) Les coûts de déplacement international, les matériaux et fournitures;
- d) L'achat d'équipements de recherche d'un coût unitaire inférieur à dix mille dollars (10 000 \$);
- e) Un montant forfaitaire de 15 % sera imputé de la contribution de NanoQuébec pour pallier les frais indirects des universités. Toute exemption de ces frais indirects devra être décrite dans la section « Budget » du dossier de demande.

La gestion de la propriété intellectuelle

Une entente régissant les conditions de gestion de la propriété intellectuelle entre tous les partenaires (entreprises, universités, centres de recherche) devra être conclue avant la mise en place du financement NanoQuébec. Les dossiers de candidature seront acceptés pour évaluation même si une entente de propriété intellectuelle n'est pas disponible au moment du dépôt de la proposition. Le dossier de candidature devra néanmoins présenter les grandes lignes du partage envisagé de la propriété intellectuelle.

Le suivi des projets et les rapports d'étape

NANOQUÉBEC veillera au suivi de la réalisation des projets et de la mise en place du financement. Les candidats s'engagent à faire parvenir les documents (rapport d'étape, rapport final, etc.) relatifs au suivi des projets et au suivi du financement.

Échéancier

Lancement du concours : 13 décembre 2011

Réception des dossiers de candidature : 2 avril 2012

Annonce des résultats : au courant du mois de mai 2012



Personne à contacter

Pour tout renseignement complémentaire ou aide à la rédaction du dossier de candidature, n'hésitez pas à communiquer avec Sylvie Dufort au (514) 284-0211, poste 228.

Les dossiers de candidature doivent être acheminés avant minuit le 2 avril 2012 :

- en format PDF (Adobe Acrobat) par courriel à : sylvie.dufort@nanoquebec.ca

OU

- un exemplaire imprimé directement à l'adresse suivante :

Sylvie Dufort

NanoQuébec

740, rue Notre-Dame Ouest, Bureau 1515

Montréal (Québec) H3C 3X6